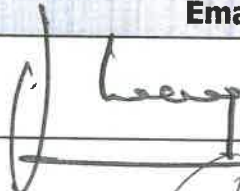

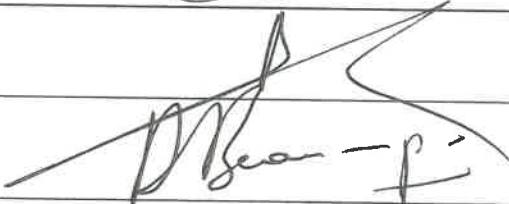


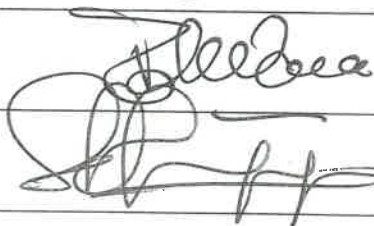
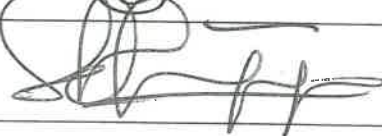








CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRÉSENCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

Noms des Conseillers	Emargements
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Conseiller de Paris et Maire du 6 ^e	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Première Adjointe au Maire	
Monsieur Olivier PASSELECQ Adjoint au Maire	
Madame Arielle BEAUCAMPS Adjointe au Maire	
Monsieur Charles FLOBERT Adjoint au Maire	
Madame Florence de VARAX Adjointe au Maire	
Madame Séverine de COMPREIGNAC Conseillère de Paris et du 6 ^e	
Madame Céline HERVIEU Conseillère de Paris et du 6 ^e	
Madame Iris BERTHOMIER Conseillère d'arrondissement	
Monsieur Claude RIBBE Conseiller d'arrondissement	
Monsieur Paul MARIA Conseiller d'arrondissement	
Monsieur François COMET Conseiller d'arrondissement	
Madame Antoinette KIS Conseillère d'Arrondissement	

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

24 septembre 2024

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du mardi 24 septembre 2024**

Le mardi 24 septembre deux mille vingt-quatre à 18 heures 35, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 18 septembre deux mille vingt-quatre qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1 - Réf. : 062024019

Désignation du Secrétaire de séance.

2 - Réf. : 062024020

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 11 juin 2024.

3 - Réf. : 2024 DAC 139

Subvention (10 000 euros) à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés (5^e, 6^e et 7^e).

4 - Réf. : 2024 DAC 337

Subventions (324 475 euros) et conventions avec 6 établissements cinématographiques parisiens.

5- Réf. : 2024 DAE 123

Marchés découverts alimentaires - Principe du renouvellement de la délégation de service public.

6 - Réf. : 2024 DASCO 34

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (626 720 euros), subventions d'équipement (258 760 euros) et subventions pour travaux (191 858 euros).

7 - Réf. : 2024 DASCO 35

Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (8 699 901 euros).

8 - Réf. : 2024 DASCO 36

Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (2 708 721 euros).

9 - Réf. : 2024 DASCO 56

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (96 846 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.

10 - Réf. : 2024 DASCO 138

Collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1 399 395 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

24 septembre 2024

11 - Réf. : 2024 DCPA 12

Convention d'occupation du domaine public relative à l'installation et à l'exploitation d'un espace d'affichage sur l'échafaudage des travaux de restauration de la fontaine Saint Michel (6^e arrondissement).

12 - Réf. : 2024 DDCT 134

États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2025.

13 - Réf. : 2024 DDCT 135

États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2025.

14 - Réf. : 2024 DDCT 136

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2025.

15 - Réf. : 2024 DJS 127

Gymnase Garancière (6^e) - Avenant à la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Sénat.

16 - Réf. : 2024 DVD 48

Parc de stationnement Saint Sulpice (6^e) - Convention de délégation de service public avec la SAEMES pour sa modernisation et son exploitation.

17 - Réf. : 2024 DVD 110

Stationnement de surface - mesures d'ajustements.

Vote Global d'Approbation (points 18 à 19)

18 - Réf. : 062024023

Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association AMIS DE PARIS MARAIS SCHOOL DANCE, relative à l'occupation permanente des salles du Conservatoire municipal du 6^e arrondissement.

19 - Réf. : 2024 DAC 447

Signature d'un acte notarié accompagnant le don de deux œuvres de Dhewadi Hadjab sur le thème de la conversion de Saint-Paul.

Vœux

20 - Réf. : V062024021

Vœu émis par le Conseil de Quartier Monnaie relatif à la création d'un jardin ou d'un espace dédié aux enfants dans le quartier Monnaie.

21 - Réf. : V062024022

Vœu émis par le Conseil de Quartier Saint-Germain-des-Prés relatif à la protection d'un arbre situé au coin des rues de Seine et Jacques Callot adopté en séance du 17 juin 2024.

22 - Information sur la convention d'utilisation par l'association « Réseau Môm'Artre » des établissements d'accueil de la petite enfance Littré.

23 - Affaires diverses.

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

24 septembre 2024

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6^e,
Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire,
Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire,
Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire,
Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire,
Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire,
Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e,
Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6^e
Monsieur Paul Maria, Conseiller d'Arrondissement,
Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'Arrondissement,
Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement,
Monsieur François COMET, Conseiller d'Arrondissement.

Membre excusé ayant donné pouvoir :

Madame Antoinette KIS, d'Arrondissement, donne pouvoir à Monsieur François COMET, Conseiller d'Arrondissement.

Observations :

1. Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6^e, quitte la séance lors de la discussion du point 10 Réf : 2024 DASCO 138 et donne pouvoir à Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement.
2. Monsieur Paul Maria, Conseiller d'Arrondissement, quitte la séance lors de la discussion du point 20 Réf : V062024021.
3. L'ensemble des débats et des explications de vote sont consultables, via la captation vidéo de la séance, sur le site internet de la Mairie du 6^e arrondissement.

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

24 septembre 2024

Ouverture de la séance :

À l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1 - Réf. : 062024019

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire d'Arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services de la Mairie du 6^e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité des votants.

2 - Réf. : 062024020

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 11 juin 2024.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du lundi 13 mai 2024 est adopté à l'unanimité des votants.

3 - Réf. : 2024 DAC 139

Subvention (10 000 euros) à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés (5^e, 6^e et 7^e).

VOTANTS : 13 POUR : 3 CONTRE : 10 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est rejeté à la majorité des votants.

4 - Réf. : 2024 DAC 337

Subventions (324 475 euros) et conventions avec 6 établissements cinématographiques parisiens.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

5 - Réf. : 2024 DAE 123

Marchés découverts alimentaires - Principe du renouvellement de la délégation de service public.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

24 septembre 2024

6 - Réf. : 2024 DASCO 34

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (626 720 euros), subventions d'équipement (258 760 euros) et subventions pour travaux (191 858 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

7 - Réf. : 2024 DASCO 35

Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (8 699 901 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

8 - Réf. : 2024 DASCO 36

Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (2 708 721 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

9 - Réf. : 2024 DASCO 56

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (96 846 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

10 - Réf. : 2024 DASCO 138

Collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1 399 395 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

11 - Réf. : 2024 DCPA 12

Convention d'occupation du domaine public relative à l'installation et à l'exploitation d'un espace d'affichage sur l'échafaudage des travaux de restauration de la fontaine Saint Michel (6^e arrondissement).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

24 septembre 2024

12 - Réf. : 2024 DDCT 134

États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2025.

VOTANTS : 13 POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 3 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité des votants.

13 - Réf. : 2024 DDCT 135

États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2025.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

14 - Réf. : 2024 DDCT 136

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2025.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

15 - Réf. : 2024 DJS 127

Gymnase Garancière (6^e) - Avenant à la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Sénat.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

16 - Réf. : 2024 DVD 48

Gymnase Garancière (6^e) - Avenant à la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Sénat.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

17 - Réf. : 2024 DVD 110

Stationnement de surface - mesures d'ajustements.

VOTANTS : 13 POUR : 6 CONTRE : 2 ABSTENTION : 5 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité des votants.

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

24 septembre 2024

Vote Global d'Approbation

18 - Réf. : 062024023

Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association AMIS DE PARIS MARAIS SCHOOL DANCE, relative à l'occupation permanente des salles du Conservatoire municipal du 6^e arrondissement.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

19- Réf. : 2024 DAC 447

Signature d'un acte notarié accompagnant le don de deux œuvres de Dhewadi Hadjab sur le thème de la conversion de Saint-Paul.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

Voeux

20 - Réf. : V062024021

Vœu émis par le Conseil de Quartier Monnaie relatif à la création d'un jardin ou d'un espace dédié aux enfants dans le quartier Monnaie.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le Vœu émis par le Conseil de Quartier Monnaie est adopté à l'unanimité des votants.

21 - Réf. : V062024022

Vœu émis par le Conseil de Quartier Saint-Germain-des-Prés relatif à la protection d'un arbre situé au coin des rues de Seine et Jacques Callot.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le Vœu émis par le Conseil de Quartier Saint-Germain-des-Prés est adopté à l'unanimité des votants.

22 - Information sur la convention d'utilisation par l'association « Réseau Môm'Artre » des établissements d'accueil de la petite enfance Littré.

23 - Affaires diverses.

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

24 septembre 2024

Communication est faite de :

- La date du prochain Conseil d'Arrondissement : le mardi 5 novembre 2024 à 18h30.
- La date du prochain CICA : le mardi 12 novembre 2024
Thème : La santé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-067**

2024-06-019

24 septembre 2024

Désignation de Florence de VARAX, Adjointe au Maire, en qualité de secrétaire de séance du Conseil du 6^e arrondissement et de Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **062024019** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-068****2024-06-020**

24 septembre 2024

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 11 juin 2024.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

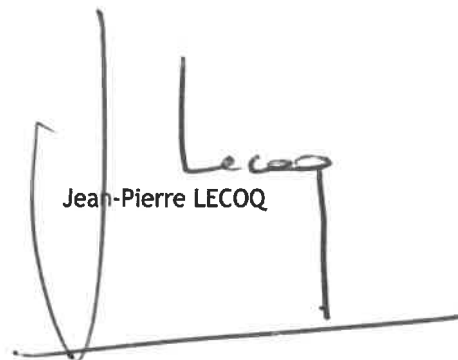
Examen du projet de délibération 062024020 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-069****2024-DAC-139**

24 septembre 2024

Subvention (10 000 euros) à l'association Photo Saint-Germain-des-Prés (5^e, 6^e et 7^e).

Vu le rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire d'arrondissement ;

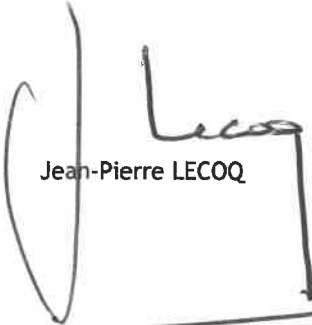
Examen du projet de délibération DAC-2024-139 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis défavorable est donné à la majorité des votants avec 3 voix pour (Céline HERVIEU, François COMET avec le pouvoir d'Antoinette KIS), 10 voix contre (Jean-Pierre LECOQ, Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ, Florence de VARAX, Arielle BEAUCAMPS, Charles FLOBERT, Séverine de COMPREIGNAC, Iris BERTHOMIER, Claude RIBBE et Paul MARIA).

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-070****2024-DAC-337**

24 septembre 2024

Subventions (324 475 euros) et conventions avec 6 établissements cinématographiques parisiens.

Vu le rapport présenté par Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'arrondissement ;

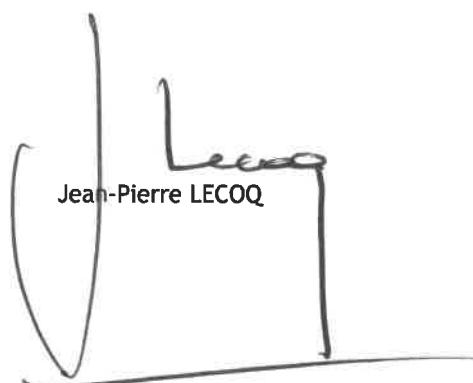
Examen du projet de délibération DAC-2024-337 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-071****2024-DAE-123**

24 septembre 2024

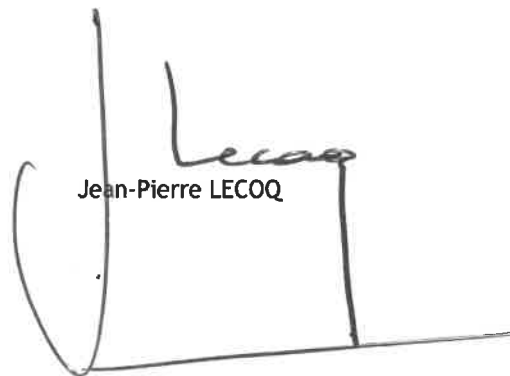
Marchés découverts alimentaires - Principe du renouvellement de la délégation de service public.Vu le rapport présenté par Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6^e ;

Examen du projet de délibération DAE-2024-123 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-072**

2024-DASCO-34

24 septembre 2024

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (626 720 euros), subventions d'équipement (258 760 euros) et subventions pour travaux (191 858 euros).

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

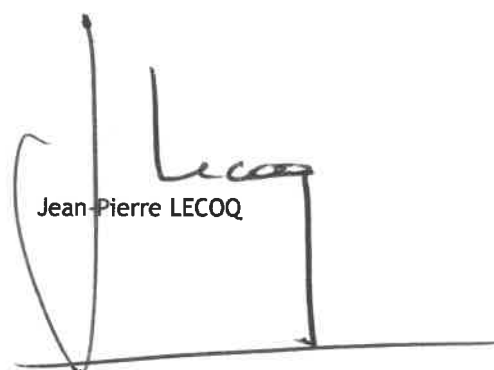
Examen du projet de délibération **DASCO-2024-34** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-073****2024-DASCO-35**

24 septembre 2024

Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (8 699 901 euros).

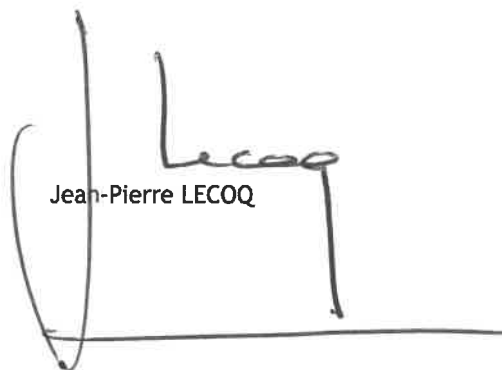
Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DASCO-2024-35** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-074****2024-DASCO-36**

24 septembre 2024

Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2025 (2 708 721 euros).

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

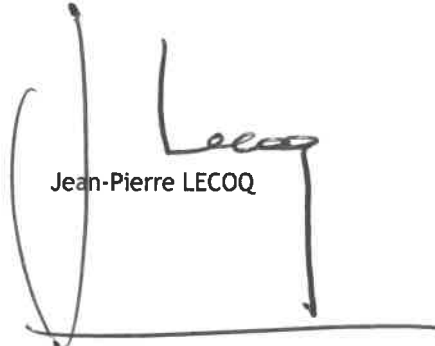
Examen du projet de délibération **DASCO-2024-36** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-075****2024-DASCO-56**

24 septembre 2024

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de la Ville de Paris (96 846 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

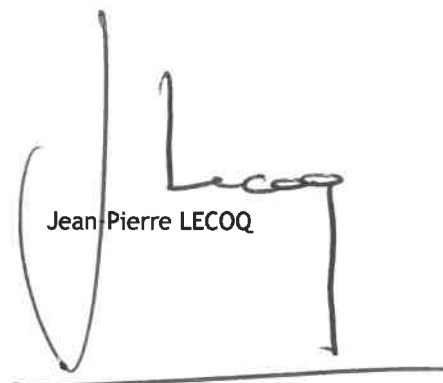
Examen du projet de délibération DASCO-2024-56 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-076****2024-DASCO-138**

24 septembre 2024

Collèges publics parisiens - Dotations de la Ville de Paris (1 399 395 euros) pour les actions éducatives des collèges publics au titre de l'année 2025.

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération DASCO-2024-138 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-077****2024-DCPA-12**

24 septembre 2024

Convention d'occupation du domaine public relative à l'installation et à l'exploitation d'un espace d'affichage sur l'échafaudage des travaux de restauration de la fontaine Saint Michel (6^e arrondissement).

Vu le rapport présenté par Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement ;

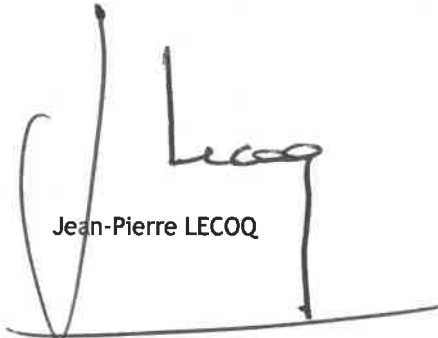
Examen du projet de délibération **DCPA-2024-12** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-078**

2024-DDCT-134

24 septembre 2024

États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2025.

Vu le rapport présenté par Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement ;

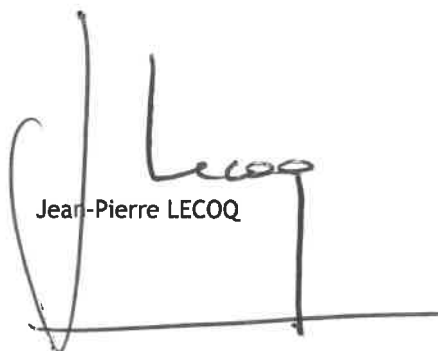
Examen du projet de délibération DDCT-2024-134 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité des votants avec 10 voix pour (Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ, Florence de VARAX, Arielle BEAUCAMPS, Claude RIBBE, Iris BERTHOMIER avec le pouvoir de Séverine de COMPREIGNAC, Céline HERVIEU et François COMET avec le pouvoir de Antoinette KIS) et 3 abstentions (Jean-Pierre LECOQ, Charles FLOBERT et Paul MARIA).

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-079**

2024-DDCT-135

24 septembre 2024

États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2025.

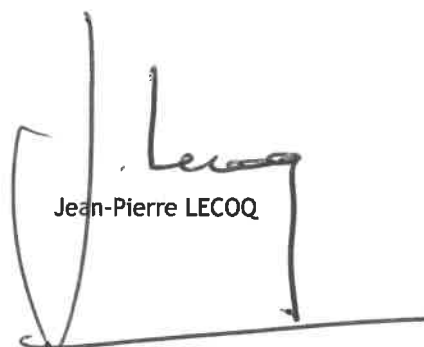
Vu le rapport présenté par Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération DDCT-2024-135 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-080****2024-DDCT-136**

24 septembre 2024

Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2025.

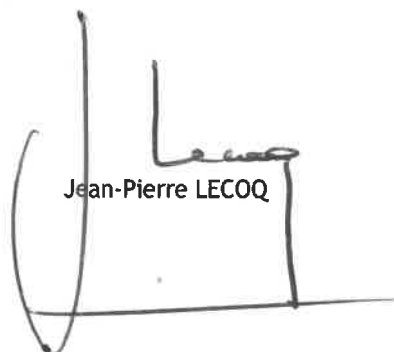
Vu le rapport présenté par Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DDCT-2024-136** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-081****2024-DJS-127**

24 septembre 2024

Gymnase Garancière (6^e) - Avenant à la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Sénat.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

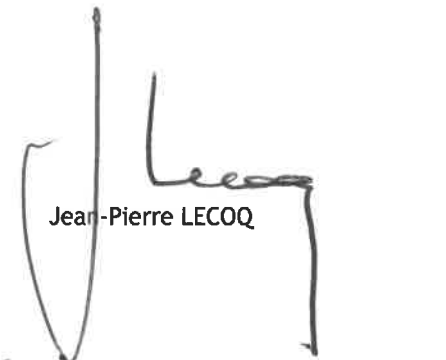
Examen du projet de délibération **DJS-2024-127** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2024-06-082

2024-DVD-48

24 septembre 2024

Parc de stationnement Saint Sulpice (6^e) - Convention de délégation de service public avec la SAEMES pour sa modernisation et son exploitation.

Vu le rapport présenté par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire d'arrondissement ;

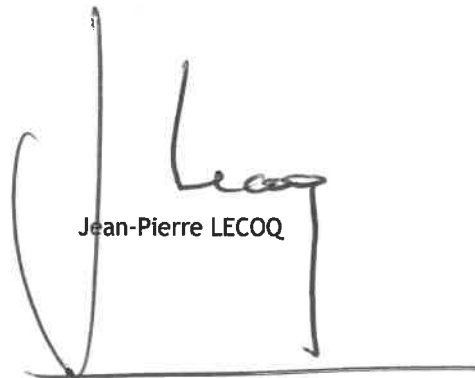
Examen du projet de délibération DVD-2024-48 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-083****2024-DVD-110**

24 septembre 2024

Stationnement de surface - mesures d'ajustements.

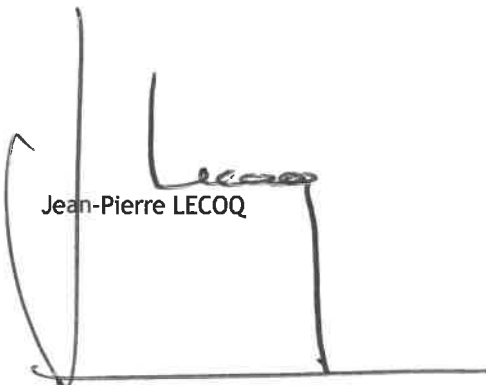
Vu le rapport présenté par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération DVD-2024-110 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à la majorité des votants avec 6 voix pour (Arielle BEUCAMPS, Iris BERTHOMIER avec le pouvoir de Séverine de COMPREIGNAC, Céline HERVIEU et François COMET avec le pouvoir de Antoinette KIS), 2 voix contre (Claude RIBBE et Paul MARIA) et 5 abstentions (Jean-Pierre LECOQ, Chantal LAMBERT-BURENS, Olivier PASSELECQ, Florence de VARAX et Charles FLOBERT).

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-084**

2024-06-023

24 septembre 2024

Convention entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association AMIS DE PARIS MARAIS SCHOOL DANCE, relative à l'occupation permanente des salles du Conservatoire municipal du 6^e arrondissement.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération 062024023 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-085****2024-DAC-447**

24 septembre 2024

Signature d'un acte notarié accompagnant le don de deux œuvres de Dhewadi Hadjab sur le thème de la conversion de Saint-Paul.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

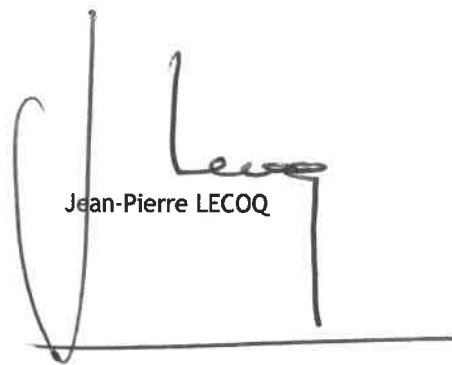
Examen du projet de délibération DAC-2024-447 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT**DÉLIBÉRATION 2024-06-086**

2024-06-021

24 septembre 2024

Vœu émis par le Conseil de Quartier Monnaie relatif à la création d'un jardin ou d'un espace dédié aux enfants dans le quartier Monnaie adopté en séance du 5 juin 2024 (V062024021).

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-12 et L.2143-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'arrondissement, et notamment son article 23 ;

Vu le règlement intérieur des Conseils de Quartier, et notamment son article 17 ;

- Considérant, la grande utilité pour les familles ayant des enfants jeunes de pouvoir bénéficier d'une aire de jeux dans le quartier Monnaie ;
- Considérant l'absence de parc ou jardin ouvert au public et d'aire de jeux dans le quartier Monnaie ;
- Considérant que la qualité de vie des familles, notamment avec jeunes enfants, doit être une priorité pour la Mairie de Paris ;
- Considérant, par ailleurs, qu'à notre connaissance, la Mairie de Paris n'a pris aucun projet en ce sens.

Sur proposition et positions exprimées lors du Conseil de Quartier Monnaie durant la séance du 5 juin 2024 ;

Le Conseil de Quartier Monnaie

EMET LE VŒU :

- que la Mairie de Paris réalise rapidement les études et recherches permettant d'ouvrir dans les deux prochaines années soit un jardin au public soit une aire de jeux pour enfants dans le quartier Monnaie.

Le vœu émis par le Conseil de Quartier Monnaie est adopté à l'unanimité des votants avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2024-06-087

2024-06-022

24 septembre 2024

Vœu émis par le Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés relatif à la protection d'un arbre situé au coin des rues de Seine et Jacques Callot adopté en séance du 17 juin 2024 (V062024022).

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2511-12 et L.2143-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'arrondissement, et notamment son article 23 ;

Vu le règlement intérieur des Conseils de Quartier, et notamment son article 17 ;

- Considérant que deux des huit arbres plantés rue Jacques Callot par la Ville de Paris ont disparu faute de protection suffisante.

Sur proposition et positions exprimées lors du Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés durant la séance du 17 juin 2024 ;

Le Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés

EMET LE VŒU :

- que l'arbre situé au coin des rues de Seine et Jacques-Callot, actuellement entouré de mobilier, fasse l'objet d'une protection efficace ;
- qu'il puisse bénéficier d'un « pied d'arbre » de dimension suffisante ;
- qu'il ne soit plus inclus dans un « Périmètre d'autorisation de terrasses et d'étalage » ;
- qu'il soit entretenu par la Ville de Paris

Le vœu émis par le Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés est adopté à l'unanimité des votants avec 12 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean Pierre LECOQ

CONSEIL DU 6^e ARRONDISSEMENT

24 septembre 2024

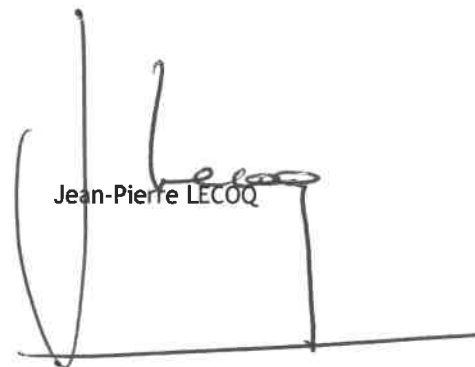
CERTIFICAT

Le maire du 6^e arrondissement

**Certifie que, conformément aux dispositions de l'article L2131-1 du CGCT,
Les délibérations adoptées par le conseil d'arrondissement lors de sa séance
du mardi 24 septembre 2024 ont fait l'objet d'une publication électronique
sur le site internet de la mairie d'arrondissement pour une durée de 2 mois.**

Fait à PARIS, le 25 septembre 2024

Le Maire du 6^e arrondissement



Jean-Pierre LECOQ